



Édito - L'actualité de la rentrée, ainsi que les projets 2019/2020, sèment devant nous des échéances "terribles", à la fois pour notre université, pour nos statuts, pour la recherche, pour nos retraites ...

- Comue UBFC : Le congrès de l'UFC.

Le congrès est formé du conseil des composantes, du CA, de la commission de la recherche (CR), de la commission de formation et de la vie universitaire (CFVU), des responsables d'unités de recherche, des services administratifs, du CT et du CHST. Il se réunit une fois par an. Le 25 septembre dernier, le Congrès examinait le plan d'action Comue-UBFC... autrement dit, la réponse à l'ultimatum de la ministre Vidal. Rappelons que depuis la démission de l'équipe CHAILLET, la Comue est présidée par un ancien recteur, ancien président d'université, nommé par la ministre, Luc JOHANN, à qui on prête la formule suivante: "C'est vrai : quand il faut y aller, je ne recule pas. Même si ça doit froter". (Est Républicain, 2011).

À la lecture du document préparatoire (Plan d'Action Comue/Isite) signé par les présidents, on retrouve toutes les ambiguïtés, nous avons envie d'écrire, toutes les sornettes entendues (si le sujet n'était pas aussi grave) entre, d'une part, la fusion des établissements avec à terme une université unique UBFC et, d'autre part, une université fédérale avec des "établissements composantes indépendantes" mais certainement privés de moyens (collèges ?) en dehors des 3 pôles : microtechniques, agro-écologie, CHU. De toute façon, puisque le pilotage de la recherche (crédits, postes, projets ...) est et sera UBFC, les établissements ne garderont que l'enseignement. Les masters et doctorats devant être affiliés à une équipe de recherche, on comprend bien que UBFC en prendra progressivement le contrôle, laissant les licences aux "collèges". Enfin, puisqu'il est écrit que UBFC doit gérer progressivement "l'enseignement dans les disciplines phares des 3 domaines prioritaires" (c'est très restrictif !), il ne restera que des "miettes" pour les autres filières. D'ailleurs, lorsqu'un collègue a posé la question "L-ISITE n'est-elle pas une carotte empoisonnée?", le Président Bahi n'a pu nier ... il s'agit bien d'une carotte... Il est évident que pour atteindre "la visibilité internationale", UBFC captera, tôt ou tard, tous les moyens humains et financiers. Les chercheurs recrutés par UBFC, les établissements garderont la main sur les enseignants... Où lisez-vous qu'il y a encore des enseignants-chercheurs?



et les autres ...

Il est évident qu'à terme c'est le statut des EC qu'il faudra casser, puisqu'il est un frein à cette évolution imposée par les néo-libéraux, ceux qui vivent du capitalisme financier.

Et oui! Tout est lié !

D'ailleurs, pour le Président Bahi, c'est clair : la Comue n'est pas vraiment une Comue mais bien une Université puisqu'elle est déjà habilitée à délivrer les Doctorats et des Masters. C'est l'Université Cible, celle vers laquelle nous Marchons. Mais parle-t-on de la même Université - laïque, rouage du Service public national de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Enfin un mot sur la stratégie concrète au niveau des Biatss (qui sont "trop nombreux", d'après le Président Bahi - "rendez vous compte : il y a l'UFC un Biatss pour un enseignant! Tout le monde le sait l'université de Franche-Comté est trop dotée"!). Il va s'agir de siphonner (pour ne pas dire vampiriser) la force de travail dans les composantes pour la mettre au service de la Comue (puisque'il ne saurait être question de créer des postes supplémentaires et que la mise à disposition "n'est pas le bon modèle") : on va trouver du "temps de travail" chez les collègues déjà surchargés. Pas besoin d'être devin pour imaginer la suite du processus : pour permettre au collègue ("à qui on demandera son accord" je vous rassure) d'assumer des missions pour la Comue, le travail sera réparti entre les autres collègues qui s'épuiseront et accueilleront comme un soulagement la suppression des missions de cette ancienne Université. On nous demandera de nous couper un bras et les missions de service public, devenues impossibles à supporter, seront sacrifiées.

Et oui! Tout est lié !

- projet de loi Recherche 2020. D'autres réformes sont dans les tuyaux, et elles provoquent des réponses, des prises de positions négatives de la part de nos collègues aux responsabilités.

Deux exemples, CS de l'INEE et CP-CNU :
- Le Président de la CP-CNU s'adresse à ses collègues, extraits : "(...) rapport remis hier au premier ministre par le député Berta et les autres rapporteurs du GT2 (ressources humaines) dans le cadre de la préparation de la loi Recherche (prévue en 2020). Vous verrez

(...) que l'on y parle - notamment - de modulation des services, de retour de l'évaluation individuelle et d'extension de la dispense de qualification. Il y a très théoriquement des mesures salariales annoncées en contre partie mais il n'est pas certains qu'elles puissent obtenir l'accord de Bercy (...)"



- Conseil scientifique de l'INEE (Institut Écologie et Environnement), extraits : "Après lecture des propositions (...) du CNRS dans le cadre de la préparation de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche, le CS de l'INEE souhaite se désolidariser de ce document (...) propositions ne correspondent en rien aux propositions concrètes de la communauté scientifique, (...) Le CS de l'INEE exprime en particulier un avis défavorable aux propositions (...)" (deux textes disponibles auprès de votre syndicat).

Entre nous, pourquoi accepter ces réformes? Puisqu'elles n'ont pas d'appui dans la profession, hormis quelques "premiers de cordée" et que nous savons bien qu'elles détruiront l'université pluridisciplinaire, ouverte à tous et socialement responsable.

Nous savons tous qu'il faudra une période de FORTE MOBILISATION POUR FAIRE RECULER MACRON, "SON" GOUVERNEMENT ET "SA" MINISTRE VIDAL.



Dessin recopié et modifié de DILEM

Elections CNU (Conseil National des Universités)

Le scrutin sera clôt le 14 octobre. Votez dès réception du matériel de vote.

Quand c'est possible, partout où nous présentons des candidats, VOTEZ et FAITES VOTER pour les listes CGT.

Le matériel de vote est arrivé, le vote par correspondance est simple, chacune et chacun doit choisir une liste et poster son vote. Les élections aux différentes instances connaissent généralement une forte abstention. En vous abstenant de voter, vous laissez le champ libre aux néo-libéraux qui cassent le Service Public d'Enseignement Supérieur et de la Recherche Publique.

La CGT, pour sa troisième élection au CNU, renforce sa présence -> VOTEZ POUR CES LISTES CGT-FERC Sup

Si vous appartenez à une section sans liste CGT, VOTEZ POUR UNE LISTE SYNDICALE

Réforme des Retraites. Les personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche ont tout à perdre avec la mise en place d'un système de retraites par points.

Défendons nos régimes de retraite, défendons la solidarité entre les générations, exigeons de nouveaux droits.

Sous couvert d'uniformiser les systèmes de retraite, l'objectif affiché de la réforme du gouvernement Macron est de bloquer définitivement la part des richesses que nous affectons collectivement aux retraites, à 14 % du PIB. Comme le nombre de retraité·e·s augmentera de 35 % d'ici 2050, le montant de nos retraites sera automatiquement revu à la baisse. (...) [lire ici](http://cgt.fercsup.net/IMG/pdf/2019_0916tract_retraite_intersyndicale_vs_final.pdf) → http://cgt.fercsup.net/IMG/pdf/2019_0916tract_retraite_intersyndicale_vs_final.pdf



Le SNTRS CGT a informé la CGT FERC Sup qu'une assemblée plénière extraordinaire du Comité national de la recherche scientifique a lieu le 4 juillet 2019. Le SNTRS CGT veut profiter de cette occasion pour alerter les personnels.

En 2019, la direction du CNRS a décidé de baisser drastiquement, de 300 à 250, le nombre de postes au concours, ceci dans un contexte où le CNRS a déjà perdu, ces 10 dernières années, 1158 postes statutaires (338 chercheurs et 820 IT).

Une tribune du Monde intitulée "Le CNRS fêtera-t-il ses 100 ans?" a été signée par 177 chercheurs et chercheuses. Cette tribune constate : (1) que "les politiques menées depuis plus de 20 ans mettent ce service public en péril", (2) dénonce "la pénurie de postes et la disparition des financements récurrents", (3) affirme qu'il

"est urgent pour l'Etat français d'entendre les cris d'alarme...".

Les signataires refusent d'être utilisés "pour masquer les conditions de travail imposées à l'immense majorité" et pour "prôner une recherche fondée sur l'individualisme et la compétition généralisée".

La CGT FERC Sup fait un constat similaire dans les universités depuis des années : gels de postes, augmentation des tâches et de la charge de travail, augmentation du nombre d'étudiants, manque de moyens drastique, précarité institutionnalisée... détruisent le service public de l'ESR.

La CGT FERC Sup n'a aucune illusion sur le contenu du futur projet de loi «recherche» que le gouvernement Macron-Vidal veut mettre en place, alors même qu'ils cherchent à détruire les statuts de fonctionnaires d'État des personnels. La CGT FERC Sup revendique une augmentation importante des moyens récurrents des établissements d'enseignement supérieur et des

établissements publics de Recherche ainsi qu'un nombre important de création de postes de fonctionnaires.



Dessin recopié et modifié de BABOUSE

La CGT FERC Sup se place aux côtés de tous les précaires en lutte pour l'amélioration de leurs conditions de travail et leur avenir.

Egalité professionnelle.

Six chercheurs démissionnent du HCE (Haut Conseil à l'Égalité). Les chercheuses étaient exclues. Six membres ont contesté la composition du HCE en démissionnant le 15 juillet dernier. Le HCE est une instance consultative indépendante qui réalise des évaluations et propositions en matière d'égalité femmes/hommes. Le HCE compte plus d'une cinquantaine de membres. La composition du HCE est globalement paritaire mais les six démissionnaires n'ont pas apprécié de se retrouver entre hommes au sein du collège des "personnalités qualifiées".

Le 11 juillet, le Conseil Scientifique de l'Institut du Genre publiait dans Libération une tribune dénonçant le sexisme de la composition du HCE : "à notre stupéfaction, aucune femme enseignante-chercheuse ou chercheuse ne figure dans la liste..." dénoncent les signataires "(...) un véritable camouflet pour tous les efforts réalisés depuis quelques années pour promouvoir la place des femmes dans le monde académique et pour la reconnaissance des études de genre". Déplorant "l'invisibilisation des chercheuses d'un champ qu'elles ont constitué", les six intéressés ont démissionné le 15 juillet.



Dessin recopié et modifié de DELIGNE



- **Référendum d'Initiative Partagée (RIP) sur l'Avenir d'Aéroport de Paris (ADP) :** soutenir et gagner le référendum pour lutter contre la privatisation d'Aéroport de Paris → <https://www.cgt.fr/dossiers/rip-adp-premiere-escale-vers-la-democratie>
prendre une pièce d'identité puis → https://www.referendum.interieur.gouv.fr/initiatives_encours

- **Maintien et développement du train des primeurs Perpignan/Rungis :** pétition pour le maintien du transport ferroviaire de fruits et légumes entre Rungis et le département des Pyrénées-Orientales, véritable enjeu économique et écologique. → <https://www.change.org/p/train-des-primeurs-un-enjeu-économique-et-écologique-soutenons-le>

Les luttes Internationales



La CGT soutient les enseignants britanniques de l'UCU suspendus ou licenciés.

La CGT Ferc Sup exprime son soutien et sa solidarité avec les dirigeants de UCU (University and College Union, syndicat d'enseignants britanniques) licenciés ou suspendus et demande à l'université de réintégrer ces représentants syndicaux. Nous soutenons totalement les pétitions, les rassemblements et les manifestations soutenus par des milliers de personnes et de syndicalistes pour la défense de ces syndicalistes. → <http://cgt.fercsup.net/IMG/pdf/cgtfercsup-courriersoutienucufrancais-04-07-2019.pdf>

Soutien aux syndicalistes de l'Université de Resita (Roumanie).

La FERC Sup a reçu un courrier de Roumanie adressé par R. Cristian, professeur d'université, président du Syndicat FIRES à Resita en Roumanie. Après 10 années de pré-adhésion à l'UE, l'Univ. de Resita présente un triste bilan de mesures et pratiques illégales (...) contre les salariés : entre 2012 et 2019 des centaines d'employés ont été systématiquement spoliés de leurs droits comme salariés et comme citoyens. L'ouverture à l'UE a favorisé le départ d'universitaires de Roumanie et le nombre des étudiants a chuté. Les salariés se sont mobilisés et mené la lutte. Ils ont traduit en justice l'administration de l'université et le ministère de l'Éducation Nationale roumaine. Ils ont gagné et reçu l'engagement du versement de compensations

matérielles importantes (les parties perdantes du procès, université et ministère, n'ont pas encore payé en totalité...). Un second procès pour annuler des décisions illégales concernant les salaires a été engagé.

La CGT FERC Sup soutient sans réserve la juste lutte des personnels pour l'amélioration de leurs conditions de travail et l'obtention de garanties collectives. Elle apporte son soutien au syndicat FIRES de l'Université de Resita en Roumanie. Elle condamne fermement toute attaque contre les activités syndicales et toute atteinte contre les droits syndicaux. En Roumanie comme en France et partout dans le monde, les intimidations et la répression syndicale sont inacceptables.

→ <http://cgt.fercsup.net/IMG/pdf/cgtfercsup-communiquessoutiensyndicat-universite-roumanie.pdf>

→ Consulter notre site CGT FERC Sup de l'UFC → <https://cgt-fercsup-ufc.frama.site/>

Osez la CGT → <http://cgt.fr/Syndiquez-vous-en-ligne.html>

ou téléchargez le bulletin d'adhésion → http://cgt.fr/IMG/pdf/bulletin_synd_telecharge.pdf, ou bien adressez-vous à un camarade CGT